

Paris, le 5 mars 2026

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

OBSERVATOIRE DE LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ AMF-CEVIPOF/SCIENCES PO

Cybermalveillance contre les maires Faire bon usage des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux se sont imposés comme l'outil de communication privilégié des élus nationaux et des maires des grandes villes ou métropoles, et désormais d'un nombre croissant d'élus de communes rurales, car ils permettent de toucher, gratuitement, un grand nombre de citoyens, y compris des personnes éloignées de la vie publique.

Cependant, l'utilisation des réseaux sociaux, pour laquelle les règles de droit commun du débat public n'ont pas été adaptées, soulève des enjeux juridiques et politiques : ces agoras virtuelles constituent-elles de véritables lieux d'échanges d'information et de débat ou des arènes de conflit où l'outrage, le harcèlement et la diffamation deviennent la norme ?

À quelques semaines du scrutin municipal de mars 2026, il convient de s'interroger sur la place qu'occupent les réseaux sociaux dans la vie communale, sur les angles morts de leurs usages et sur les pratiques vertueuses à encourager.

Cette publication, co-signée par Olivier Costa, directeur de recherche CNRS au CEVIPOF/Sciences Po Paris et Martial Foucault, professeur des universités à Sciences Po Paris, éditée par l'AMF dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité, a vocation à donner des conseils afin de transformer les plateformes de réseaux sociaux en outils de gouvernance vertueux.

[Télécharger la note de synthèse AMF-CEVIPOF/Sciences Po Paris
Cybermalveillance contre les maires : faire bon usage des réseaux sociaux](#)